



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Abattoirs: Ariège

Question écrite n° 37275

Texte de la question

M Augustin Bonrepaux appelle l'attention de M le ministre de l'agriculture sur la menace de fermeture qui pèse sur les abattoirs de Pamiers (Ariège). En effet, l'implantation d'un nouvel abattoir municipal à Toulouse, sur le site de Lalande, pèse lourd pour Pamiers, puisque la Socopa, qui exploite les abattoirs de Pamiers, envisage un déménagement sur Toulouse. Or l'abattoir de Pamiers, qui existe depuis plus de vingt ans, emploie une centaine de personnes ; capable de traiter jusqu'à 10 000 tonnes de viande, il est l'un des mieux équipés de la région. Sa disparition entraînerait la perte de 100 emplois pour le département de l'Ariège, déjà durement éprouvé, et aurait en outre bon nombre d'effets induits sur l'économie locale et l'emploi. Il lui fait remarquer que la centralisation des entreprises à Toulouse se fait au détriment des villes moyennes de la région, et qu'une politique d'aménagement du territoire efficace nécessiterait plutôt un maintien et une modernisation des structures déjà existantes dans ces villes. Aussi il lui demande de tenir compte de ces éléments lorsqu'il aura à donner son avis pour l'ouverture d'un nouvel abattoir à Toulouse.

Données clés

Auteur : [M. Bonrepaux Augustin](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37275

Rubrique : Elevage

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 février 1988, page 841